

RECTORAT DE GRENOBLE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e statisticien-ne, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, session 2026

Le recteur de l'académie de Grenoble,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e statisticien-ne, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, au titre de l'année 2026 :

Madame CHARBONNIER Elise, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Rectorat, Grenoble.

Monsieur WISMER Nicolas, attaché principal d'administration de l'état, vice-président, Rectorat, Grenoble.

Madame ILTIS Priscille, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Monsieur DUBOIS Emeric, ige, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame OFFNER Anne-Marie, ingénieure d'études hors classe, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Monsieur ONILLON Christophe, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Rectorat, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Pour le recteur et par délégation,
Signé le 10/07/2026 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,
Conforme à l'original, disponible sur demande